

505LH 23h 118

54h3

(19h1)

Recensement des entreprises
possédant des wagons-citernes - Questionnaire
du Comité de Gestion des wagons-citernes métalliques

Lettre du Comité de gestion à la S.N.C.F.	1. 9.41
Note de M. CLOSSET au Serv. Cl du Mouv.	15. 9.41
Réponse du Serv. Cl du Mouv.	20. 9.41
Lettre S.N.C.F. au Comité de gestion	22. 9.41

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
 88, RUE SAINT-LAZARE . PARIS IX . TÉL. TRINITÉ 73-00

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
 DU
 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 22 septembre 1941

Minute

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre circulaire n° 8 en date du 1^{er} septembre 1941, j'ai l'honneur de vous retourner le questionnaire que vous nous avez communiqué.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Signé : CLOSSET.

Monsieur le Directeur du Comité de Gestion des Wagons-Citernes Métalliques.-

Raison sociale de l'entreprise : Société Nationale des Chemins de fer français.

Siège social : 88, rue Saint-Lazare, PARIS (9^e)

Capital social : 1.419.412.000 fr.

Nature juridique de la société : Société régie par le code de commerce et les lois en vigueur sur les sociétés anonymes, sous réserve des dérogations approuvées ou prévues par le décret en date du 31 août 1937.

Composition du Conseil d'Administration :

	<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Nationalité</u>
Président	M. FOURNIER	Pierre	française
Vice-Président	M. GRIMPRET	Cyrille	française
Vice-Président	M. LAURENT-ATTHALIN	André	française
Membres :	MM. BOUTET DAYRAS DEVINAT FREDAULT GETTEN LIAUD ZAFFREYA de TARDE TIRARD	Daniel Georges Paul Félix Pierre Roger Henri, Louis, Joseph Guillaume Paul	française " " " " " " " "

Certifié exact
le 22 septembre 1941

Le Secrétaire Général
du Conseil d'Administration,
signé : CLOSSET.

5443

X.
SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

R. C. Seine 276.448 B

●
SERVICE CENTRAL
DU MOUVEMENT

●
2ème DIVISION

12.I05.I0/6
30

PARIS, le 20 SEPT. 1941 19

8, rue de Londres (9^e)

Tél. : TRinité 91.73 et la suite
Inter TRinité 110

M. le Secrétaire Général
du Conseil d'Administration

Suite à votre Note du 15 Septembre
courant.

Nous sommes d'accord sur le projet de
réponse que vous avez préparé à l'adresse
du Comité de Gestion des Wagons citerne
métalliques. Ce projet répond bien à la
demande dont nous avons été saisis.

Ci-joint, en retour, les pièces com-
muniquées.



Le Directeur du Service Central
du Mouvement,

*Le Chef Adjoint du Service
Central du Mouvement*

Th. Dufayet

18 SEPT. 1940
SOCIÉTÉ NATIONALE
DES
CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Le Directeur de Service Général des Mouvements
Intrinsèques et Transferts de l'Armée Marocaine

M. Glorieux
2 divisio

Le Directeur



Le Directeur de Service Général des Mouvements
Intrinsèques et Transferts de l'Armée Marocaine

Le Directeur sera chargé de un compromis
que ce projet de cette à cette accord et qu'il
soit pris à la demande donc nous nous sommes
accordés

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
SERVICE DU MOUVEMENT
18 SEPT 1940

Dossier N° 72.105.19/6 | Pièce N° 30 | 85
M.N.

15. XI. 41

Le Directeur

M. M. M. Rep. J. M. B.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

R. C. Seine 276.448 B

SERVICE CENTRAL
DU MOUVEMENT

2 ème DIVISION

N° 12.105.10/ ~~6~~
30

PARIS, le

~~6 SEP 1948~~

19

8, rue de Londres (9^e)

Tél. : TRinité 91.73 et la suite
Inter TRinité 110

N O T E

pour Monsieur le Secrétaire
Général Adjoint
Chef de la 1ère Division du
Secrétariat Général

J'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint copie de pièces dans lesquelles
le Comité de Gestion des wagons-citernes
métalliques nous prie de lui fournir cer-
tains renseignements qui lui sont déman-
dés par le Comité d'Organisation Profession-
nelle de l'Industrie et du Commerce du
Matériel de Transport Ferroviaire.

Je ne peux que vous laisser le
soin de fournir au Comité de Gestion des
wagons-citernes métalliques les renseigne-
ments demandés.

Thillier
L'Ingénieur Principal
Chef de la Division Centrale
du Mouvement-Marchandises

COMITÉ DE GESTION
DES WAGONS -CITERNES METALLIQUES

Paris , le 1er Septembre 1941

29, rue de Berri
Paris(8°)

CIRCULAIRE N° 8

Références : JB.JH - 1315

Messieurs ,

Dans sa réunion du 24 Juillet 1941, le Comité de Gestion a décidé qu'il centraliserait tous les renseignements relatifs aux wagons-citernes. Cette décision a été communiquée aux différents organismes intéressés.

Le Comité d'Organisation Professionnelle de l'Industrie et du Commerce du Matériel de Transport Ferroviaire désirant procéder au recensement des entreprises possédant du matériel de transport ferroviaire nous a demandé de lui retourner, dûment rempli, pour chaque propriétaire, un questionnaire du modèle ci-joint.

Nous vous prions de vouloir bien faire le nécessaire auprès de vos Adhérents pour que satisfaction soit donnée à cette demande, dans le plus bref délai possible.

Les réponses aux questionnaires devront nous être adressées en double exemplaire.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

P/Le Directeur Responsable
(s).....

Etat modèle à retourner au
COMITE DE GESTION DES WAGONS-CITERNES METALLIQUES

Raison sociale de l'entreprise

Siège social

Capital social

Nature juridique de la Société :

Composition du Conseil d'Administration (ou de Gérance)

Président : M. (nom, prénom, nationalité)

Membres : MM.

.....

.....

Certifié exact
le

Cachet de la Société
Signature :
Nom du signataire (1)

(1) Reproduire à la machine le nom du signataire